

Modifications des expressions de temps

2 Les expressions de temps

| Discours direct | Discours indirect |
|----------------------|-------------------------------|
| aujourd'hui | ce jour- <u>là</u> |
| ce matin | ce matin- <u>là</u> |
| ce soir | ce soir- <u>là</u> |
| en ce moment | à ce moment- <u>là</u> |
| ce mois-ci | ce mois- <u>là</u> |
| hier | la veille |
| hier soir | la veille au soir |
| avant-hier | l'avant-veille |
| demain (matin, soir) | le lendemain (matin, soir) |
| après-demain | le surlendemain |
| dimanche prochain | le dimanche suivant |
| dimanche dernier | le dimanche précédent |
| il y a trois jours | trois jours plus tôt / avant |
| dans trois jours | trois jours plus tard / après |

Il m'a dit : « Je pars pour Toronto **demain** mais je serai de retour **dans huit jours.** »



Il m'a dit qu'il partait pour Toronto **le lendemain** mais qu'il serait de retour **huit jours plus tard.**

3 Remarques importantes



On ne modifie pas les expressions de temps si elles se réfèrent à un moment proche du présent.

Il m'a dit au téléphone ce matin : « Je passerai te chercher demain vers 11 heures. »

lien avec le présent

Il m'a téléphoné ce matin pour me dire qu'il passerait me chercher **demain** à 11 heures.

pas de lien avec le présent

Il m'a téléphoné il y a un mois pour me dire qu'il passerait me chercher **le lendemain** à 11 h.

On doit respecter toujours la règle de la concordance des temps.



✗ Ce matin, Pierre a dit qu'il ~~viendra~~ me voir.

✓ Ce matin, Pierre a dit qu'il **viendrait** me voir.